

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gestion du Covid-19 : les réserves du RPM

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE week-end écoulé, le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) n'aura pas manqué son rendez-vous habituel de décryptage de l'actualité. À retenir, sa réaction à l'allègement des mesures de lutte et de riposte contre le "tueur invisible", le nouveau coronavirus, prises par le gouvernement. Si le président de ce parti, Alexandre Barro Chambrier et les siens reconnaissent que le gouvernement a joué la carte de la sauvegarde économique et de la paix sociale, ils s'étonnent tout de même d'un tel choix alors que

la courbe des contaminations ne cesse de croître.

"(...) Le RPM constate que la stratégie du pouvoir fondée sur le triptyque "dépister-isoler-traiter" a du mal à atteindre ses objectifs. En effet, le système retenu reposait sur un dépistage de masse avec l'implantation sur l'ensemble du territoire de 60 centres de dépistage. Force est de se rendre à l'évidence aujourd'hui qu'on est loin du compte. Par ailleurs, les délais d'attente des résultats demeurent excessivement longs et créent un état d'anxiété préjudiciable aux personnes fragiles", a déclaré Pierre Ndong Meye, porte-parole du RPM.

CEt ce dernier d'ajouter : "En

ce qui concerne l'isolement des personnes testées positives au coronavirus ou des cas contacts confirmés, le mode opératoire désormais applicable est devenu l'isolement à domicile. Ce qui, en plus des problèmes de suivi, amène le RPM à demander ce que sont advenus les locaux réquisitionnés par l'État à grands frais, pour l'accueil des personnes à isoler".

S'agissant de la réouverture des hôtels et autres restaurants, le RPM estime que la charrue a été mise avant les bœufs. "(...) Le RPM s'étonne que l'annonce de la reprise des activités dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport ne soit pas accompagnée d'un plan massif de soutien aux entreprises de ces secteurs confrontés à un arrêt brutal d'activités depuis 4 mois et qui vont connaître d'énormes difficultés condamnant certaines d'entre elles à la faillite avec son cortège de chômeurs", soutient le porte-parole du RPM.

tellerie, de la restauration et du transport ne soit pas accompagnée d'un plan massif de soutien aux entreprises de ces secteurs confrontés à un arrêt brutal d'activités depuis 4 mois et qui vont connaître d'énormes difficultés condamnant certaines d'entre elles à la faillite avec son cortège de chômeurs", soutient le porte-parole du RPM.

Pierre Ndong Meye, porte-parole du RPM, se prononçant sur l'allègement des mesures de lutte et de riposte contre le coronavirus.



Photo: DR/L'Union


Miroir du gouvernement Vigilance et fermeté

MARDI dernier, le gouvernement a fait le point sur la stratégie de riposte communautaire mise en place depuis le 27 avril 2020, et sur les résultats qu'elle a donnés à ce jour. C'était à la faveur d'une conférence de presse.

D'une manière générale, le Premier ministre a relevé que "notre système de santé donne des signaux positifs dans sa capacité à prendre la mesure de la pandémie, il ne s'agit pas pour autant de verser dans une sorte de triomphalisme. La prudence doit rester de mise (...)". Malgré tout, dans le souci de concilier l'urgence sanitaire avec l'impératif économique et la paix sociale, le gouvernement a décidé de procéder à l'allègement des mesures restrictives prises pour lutter contre la propagation du Covid-19. Parmi les mesures d'allègement, on note entre autres la réouverture des hôtels, celle des restaurants avec terrasse, celle du transport sur l'ensemble du territoire national, etc. Tout cela assorti de quelques conditions. Le chef du gouvernement n'a pas manqué de préciser avoir agi selon le "principe de précaution". Lequel commande de passer par des phases d'allègement "afin d'éviter un aller-retour nuisible entre la baisse relative actuelle et une recrudescence de l'épidémie". C'est fort de cela qu'il a averti que ces mesures d'allègement sont susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. Si celle-ci est favorable, le gouvernement ira vers plus d'ouverture. Dans le cas contraire, les restrictions seront rétablies dans une localité donnée ou sur l'ensemble du territoire... "Je tiens à rappeler que cette première phase des mesures d'allègement ne signifie pas la fin de l'épidémie, ni un blanc-seing donné aux populations par le gouvernement", a insisté le Premier ministre. Cette précision vaut son pesant d'or aujourd'hui, au regard de certains comportements blâmables observés ici et là. Notamment en matière de respect de la distanciation physique, la fermeture des débits de boissons, et même la fermeture des motels...

D'où la nécessité pour le gouvernement de doubler de vigilance et de fermeté. Il faut accentuer la sensibilisation et renforcer les contrôles en instituant des patrouilles. Histoire de ramener les uns et les autres sur la ligne de la prudence, susceptible de sauver notre pays du naufrage.

ONDOUBA'NTSIBAH



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions du mois de juin sur toute l'étendue du territoire)

La CNSS informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, au paiement par ordre alphabétique, des pensions du mois de juin 2020.

A cet effet, le paiement par chèques au Siège et les paiements en espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après:

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Lundi 06 juillet 2020	De A à D
Mardi 07 juillet 2020	De E à L
Mercredi 08 juillet 2020	M
Jeudi 09 juillet 2020	De N à O
Vendredi 10 juillet 2020	De P à Z

Cependant, le transport des assurés du siège vers les agences ne se fera pas durant cette échéance. Les assurés sont donc invités à se rendre eux mêmes, directement à leurs agences respectives.

Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.


Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 26 juin 2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Romaric Ghislain YOUNMOUNBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25
Centre d'appel : 142 • Cellule plaintes clients : 141 • www.cnss.gn • Facebook : caisse-nationale-de-securite-sociale-officiel